

Sportifs et réseaux sociaux pourquoi tant de haine ?

Le geste fort de Thierry Henry, qui a récemment quitté tous les réseaux sociaux, pose la question du contrôle des propos qui y sont diffusés, souvent sans filtre. Aux sportifs et aux clubs de gérer...

PHILIPPE VANDE WEYER

Il y a des gestes qui marquent plus que d'autres. Il y a un mois, Thierry Henry, l'ancien attaquant de l'équipe de France et d'Arsenal et ex-adjoint de Roberto Martinez chez les Diables rouges, a annoncé qu'il se retirait de tous les réseaux sociaux, évoquant « le volume considérable de racisme, d'intimidation et de torture mentale qui en résulte pour les individus ». Il a ajouté qu'il resterait en retrait « tant que les personnes en charge de ces réseaux ne mettront pas en place des mesures pour réguler leur plateforme avec la même férocité qu'ils le font pour protéger les copyrights ».

Si les sportifs ne sont évidemment pas les seuls à se faire épingle par ceux qui les suivent, l'intensification des messages dépassant les limites de la bienséance est de plus en plus préoccupante dans leur milieu. Tout récemment encore, un joueur du FC Nantes, Imran Louza, a été la victime de menaces de mort et de propos racistes sur les réseaux sociaux après une défaite de son club. Une attaque similaire à celle qu'a subie Denis Bouanga, l'attaquant gabonais de l'AS Saint-Etienne, qui a subi des insultes racistes de la part d'Ultras sur une vidéo postée sur Snapchat, où lui indiquait que « l'ASSE est un club de race blanche ».

Un mouvement irréversible

« Je comprends tout à fait la réaction de Thierry Henry », avoue Francky Dury, l'entraîneur de Zulte-Waregem, qui, à 63 ans, est l'un des plus expérimentés de la D1 belge. « J'ai vu l'évolution et le changement. Au début, c'était amusant mais aujourd'hui, c'est devenu dangereux. On voit tout et n'importe quoi. La

brutalité que l'on retrouve aujourd'hui sur les réseaux sociaux est incroyable et les joueurs de football sont des cibles faciles. Il faut être solide dans sa tête pour y résister. »

Il s'avoue pourtant impuissant face à la surutilisation des smartphones dans les vestiaires, même après les matchs, voire à la mi-temps de ceux-ci, quand les joueurs sont sous stress et risquent de se laisser aller à des messages qui peuvent susciter des réactions en tout genre.

« Il y a quinze ans, j'interdisais les téléphones portables dans le vestiaire, mais aujourd'hui, ce n'est plus possible ! », lance-t-il. « Même pendant mes séances tactiques, il y en a qui regardent leur GSM après deux ou trois minutes... J'ai dû m'adapter en mettant toutefois les joueurs face à leurs responsabilités. Il n'y a pas que ceux qui postent des messages controversés qu'il faut condamner, il y a aussi ceux qui les ouvrent et y répondent. La vie, ce n'est pas ça. C'est ce que j'essaie de dire, surtout aux plus jeunes. »

Dury ne se fait pas trop d'illusions sur la portée de ses consignes. Selon Patrick Mignon, du think tank « Sport et Citoyenneté », « les réseaux sociaux permettent aux individus les plus radicaux d'exprimer leurs messages de haine », et ce « dès qu'une occasion se présente ». De quoi inciter les clubs à anticiper en mettant en garde leurs joueurs, et ce depuis leur plus jeune âge.

« Ne postez pas ce que vous ne diriez pas à votre mère »

« Dans nos équipes de jeunes, je donne quelques conseils de bon sens », explique David Steegen, le responsable des Affaires publiques au RSC Anderlecht, qui admet, comme Dury, qu'« in-



terdire est compliqué ». « Je leur dis de ne jamais poster ce qu'ils n'oseraient pas dire à leur mère. Je leur conseille aussi de ne jamais s'afficher en supporters d'un club étranger parce que ça pourrait se retourner un jour contre eux en cas de transfert et de ne pas entamer de conversation avec des personnes qu'ils ne connaissent pas. »

Une « éducation aux réseaux » rendue nécessaire pour éviter les scandales, même si on ne les constate que quand ils explosent, rarement en amont. « Il est difficile de tout monitorer », poursuit Steegen.

Au Standard de Liège, pourtant, le service communication est très attentif aux messages qu'envoient les joueurs

sur les réseaux sociaux. « Une personne de notre équipe a tous leurs comptes », indique Olivier Smeets, le responsable communication du club de Sclessin. « Nous voyons en permanence ce qu'ils publient et prenons contact avec eux quand nous voyons une publication "maladroite", comme le fait de poster un message avec un sponsor concurrent de ceux du club, par exemple. Nous leur conseillons également de ne jamais réagir "à chaud" par rapport à l'arbitre, aux adversaires. Mais dans l'ensemble, ça se passe bien. »

Le Standard est aussi là pour soutenir ses joueurs en cas de coup dur. « Certains d'entre eux m'ont fait remarquer qu'il leur arrivait de recevoir des mes-

A l'instar de Christian Benteke, les Diables rouges sont scrutés comme personne sur les réseaux sociaux. Où on leur recommande la prudence.

© VINCENT KALUT/PHOTO NEWS.



J'ai vu l'évolution et le changement. Au début, c'était amusant mais aujourd'hui, c'est devenu dangereux. La brutalité que l'on retrouve aujourd'hui sur les réseaux sociaux est incroyable

Francky Dury

Entraîneur de Zulte-Waregem

”

la spécialiste des nouveaux médias

« Le racisme s'exprime de façon plus aiguë en ligne »

MATHIEU COLINET

Le racisme en ligne est-il différent de celui qui s'exprime dans la rue ou sur les terrains de football ? « Non », répond Laura Calabrese, titulaire de la chaire de communication multilingue de l'ULB et spécialiste des nouveaux médias. « Mais il s'exprime de façon sans doute plus aiguë. Et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, les attributs humains, tels que les visages, sont effacés dans les échanges en ligne. Beaucoup de messages violents ou insultants seraient impensables hors ligne. Peu de gens osent au fond proférer des insultes les yeux dans les yeux. Mais lorsque le cadre devient celui des réseaux sociaux, une forme d'autocensure saute. Deuxièmement, il y a peu ou pas de sanction en cas d'attitude "antisociale". S'il y en a une, elle est d'ailleurs susceptible de passer inaperçue : le commentaire est simplement censuré par la plateforme. »

Des procédures lourdes

La spécialiste avance une troisième raison en lien, selon elle, avec ce racisme accru des réseaux sociaux : l'architecture et le fonctionnement des plateformes. « Ces deux éléments poussent aux échanges conflictuels », affirme Laura Calabrese. « Les internautes sont



Pour Laura Calabrese, « l'architecture et le fonctionnement des plateformes pousse aux échanges conflictuels ».

© DR.

incités en permanence à produire des contenus et à échanger avec des gens qu'ils ne connaissent pas et qui souvent pensent très différemment. Et ce, dans un espace complètement individualisé et conçu sur mesure pour chacun d'entre eux. Cela n'arrive jamais non plus dans la communication hors ligne.

Bref, dans le web tel qu'il fonctionne aujourd'hui, les normes de communication humaine prénumériques ne s'appliquent pas, ce qui modifie la nature des échanges. »

L'adresse IP à partir de laquelle un internaute est en principe identifiable sur le web ne dissuade pas non plus le racisme. « Les plateformes protègent l'identité de leurs clients, faute de quoi la relation de confiance serait brisée. Par ailleurs, les données personnelles et les communications privées sont protégées, ce qui veut dire que la justice ou la police ne peut pas avoir un accès direct et sans restriction à ces communications. Lorsqu'il y a dépôt de plainte, la justice peut demander à une plateforme de dévoiler l'identité d'un client. Ce qui est arrivé dans des cas de terrorisme mais aussi de racisme. Mais ces procédures sont lourdes et prennent du temps. Par ailleurs, les plateformes ne répondent pas toujours positivement. »

Une loi du plus fort ?

Depuis quelque temps, les victimes du racisme finissent pour certaines par quitter les réseaux sociaux. Est-ce à dire que c'est une forme de loi du plus fort qui finit par s'y exprimer ? « Je dirais que c'est la loi du plus faible plutôt », affirme Laure Calabrese. « Car ces discours qui vont fleurir sur le web sont

ceux qui ne trouvent pas ou peu de place dans la vie sociale, qui se trouvent marginalisés en d'autres circonstances (racisme, antisémitisme, misogynie, homophobie)... C'est là que l'on voit la force des réseaux, celle d'une chambre d'écho qui va multiplier l'impact de certains discours dont on ne sait pas vraiment ce qu'ils pèsent réellement. »

Alors que faire ? Pour venir à bout du racisme suffirait-il de légiférer ? « Il faut réussir à légiférer, bien sûr, pour pouvoir réguler les discours extrêmes qui circulent dans les plateformes », affirme la spécialiste. « L'image d'une société sans censure est une vue de l'esprit qui ne correspond à aucun fonctionnement social connu. Même les Etats-Unis qui glorifient la liberté d'expression ont des mécanismes sociaux de censure ou d'autocensure extrêmement forts. Mais il faut éviter le tout juridique pour ne pas nuire à la liberté d'expression. Parce que la question de la régulation est extrêmement complexe à mettre en œuvre également. Il semble clair toutefois qu'il ne faut pas laisser ce contrôle aux seules plateformes (qui sont finalement des entreprises privées) ni au seul législateur : la société civile doit participer à créer des mécanismes de régulation indépendants sur base des lois qui existent dans chaque pays. »